

Problème d'huissier en vacance !

Par **joandcha**, le **19/02/2005** à **13:10**

bonjour à tous !

Comment fait - on lorsque tous les huissiers d'un ressort sont en vacance ! A qui dois - je m'adresser ? Image ou fichier non disponible Surtout lorsque c'est urgent !

Merci de vos réponses.

Par **Olivier**, le **19/02/2005** à **14:39**

tous les huissiers du ressort en vacances ? Normalement c'est impossible... donc faut juste trouver celui qui est là !

Par **joandcha**, le **19/02/2005** à **15:25**

C'est bien ce qu'il me semblait moi aussi mais pourtant c'est bien se qui se passe !

Par **lulu.violette**, le **07/03/2005** à **13:24**

C'est impossible.

Renseigne toi mieux,il doit bien y en avoir un qui ne soit pas en vacances.

Par **joandcha**, le **11/03/2005** à **01:20**

Je suis tout à fait d'accord avec vous tous mais cela s'est vraiment produit preuve à l'appui , du coup le constat a du être fait par une tierce personne vu que les huissiers qui ne sont pas du ressort se voyent interdire tout constat !

En fait en justice le constat d'une tierce personne vaut plus que celle d'un huissier hors ressort .

L'avocat n'a pas trouvé d'autres solution que celle la .

Le pire c'est que les huissiers ne pourront meme pas etre inquieter de leur faute (d'être absent en même temps) car apparemment rien n'est établie (loi) .

Ce sont les dire d'un avocat.

Personnellement je trouve ça byzarre mais à partir du moment ou le constat d'un tiers est évalué de la même façon que celui d'un huissier pourquoi pas !

Par **claudio**, le **15/03/2005** à **22:35**

par curiosité, et pourrais tu nous dire où devait se faire le constat??

Par **joandcha**, le **18/03/2005** à **11:07**

Salut claudio ! Après vérification auprès de mon ami cela s'est passé à coté de Toulouse (St porquier) en fait il ma donné des précisions en plus !

Là bas il ya deux études (2 X 2 huissiers) dont une ou c'est un couple donc forcément ils sont partis en vacances en même temps .

Dans l'autre étude l'un est parti en vacances également et pas l'autre donc ça rejoint ce que nous disions que ce n'était pas possible qu'ils partent tous en vacances en même temps .

Mais cela dit le dernier (que mon ami à contacter) l'obligeait à faire le constat le vendredi avant 16h30 .

Malheureusement pour mon ami qui débauchait à 17h30 ce jour là l'huissier n'a pas voulu !

Donc il n'avait plus d'huissier à sa disposition voilà pourkoi il est passé par le constat d'un tiers .